Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 5

Artikel: Les partis face à la politique de sécurité
Autor: Grand, Julien
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348860

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

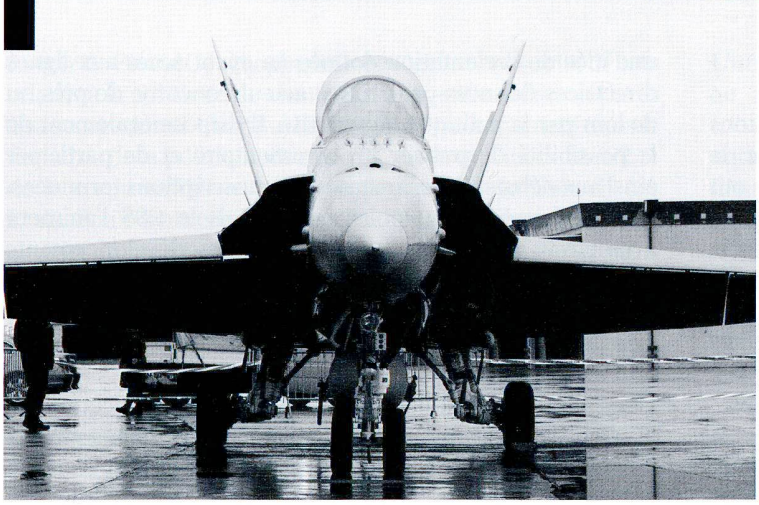

Le futur de l'armée et des Forces aériennes dépend largement des visions et des consensus politiques. Photo: © A+V.

Politique de sécurité

Les partis face à la politique de sécurité

Cap Julien Grand

Rédacteur adjoint, RMS+

L'année 2009 est marquée par la rédaction d'un nouveau rapport sur la politique de sécurité. Dix ans après la parution du RAPOLSEC 2000 et dans le contexte post-11 septembre, ce rapport doit mettre fin aux errements et aux doutes de la politique de sécurité de notre pays. Acteurs principaux dans la vie politique de notre pays, les partis ont une énorme carte à jouer dans cette révision. La rédaction vous proposera une série d'article relative à cette thématique afin de mieux cerner les enjeux et les positions des partis politiques face à cette révision. Ce premier opus vous présente les points névralgiques de la révision, ainsi que les premières tendances issues des consultations au sujet du nouveau rapport

RAPOLSEC 2010

Le Rapport sur la politique de sécurité 2010 représente le quatrième du genre après ceux de 1973, 1990 et 1999. Ce processus stratégique sera dorénavant réalisé lors de chaque législature. Deux raisons imposent la rédaction d'un nouveau rapport en la matière : 1. le spectre de la menace a changé depuis 1999, les exigences posées aux instruments de la politique de sécurité également. 2. La capacité de pilotage de ces mêmes instruments a décliné sensiblement ces dernières années, du fait de la polarisation de la politique intérieure au sein du Parlement.

Le débat sur la politique de sécurité revêt un caractère réactif, qui s'insère dans la structure politique de notre pays : démocratie directe, concordance, collégialité... Le rapport 2010 ne vise pas simplement à une réactualisation pure et simple de l'ancien papier, mais devrait présenter une conception nouvelle. Le changement marqué par le passage, dans le rapport 2009, de la défense autonome du pays à la « sécurité par la coopération », reste toutefois le fondement de ce nouveau rapport. Ainsi, dans le cadre de la globalisation et de la mondialisation de notre société, qui touchent tous les domaines de nos sociétés occidentales, la sécurité des Etats européens dépend dans une large mesure de l'efficacité de la coopération interétatique, dans un cadre bi- et multilatéral. Face à l'extension de l'Union européenne à l'Est et du développement d'une PESD de cette même Union, se pose la question du positionnement général de la Suisse face à l'environnement européen en général.

Dans ce même cadre, le rôle de l'armée demeure très controversé depuis la disparition du mur de Berlin et du consensus en matière de politique de sécurité. Le différend porte notamment sur la substance des missions de l'armée mais aussi sur leur pondération respective. Les milieux nationaux-conservateurs veulent effectuer l'effort principal dans le sens d'une défense autonome, alors que les milieux de gauche tendent à accentuer les engagements à l'étranger. En ce qui concerne les missions subsidiaires, des zones de friction apparaissent entre les tâches de police et militaires.

Enfin, le pilotage politique des forces armées par le biais de la situation financière ne va pas sans poser problème. Un gain pourrait être effectué dans ce domaine en adoptant une approche basée sur les capacités : identification des capacités clés que l'armée doit intégrer au complexe sécuritaire, indépendamment du type d'opération dans lequel elles sont appliquées. Les pressions exercées sur le système militaire par la situation sociologico-économique de la société sont également à l'ordre du jour. Par exemple, l'évolution démographique imposera à moyen terme une réduction inéluctable des effectifs. Les conséquences vont se porter sur la structure et la taille de l'armée, mais également sur le modèle de prestations de la relève des cadres. Nous le voyons, la révision de la politique de sécurité ne consiste pas en un simple dépoussiérage del'ancien rapport.[1]

1. Center for Security Studies (CSS), ETHZ: *Rapport sur la politique de sécurité: points cruciaux et débats*, n° 50, 5 p. ; disponible sur http://www.ssn.ethz.ch.

Un rapport ouvert

Du 27 février au 24 avril 2009 se sont déroulées les auditions des principaux partis ou associations concernés par le nouveau rapport. Les 6 partis politiques principaux ont ainsi été auditionnés, de même que des groupes de pression, telles l'ASIN ou le GSsA. Les cantons ont également reçu la possibilité de se prononcer au sujet du rapport, tout comme des unions économiques, les églises ou les associations militaires d'officiers et de sous-officiers. Des personnalités étrangères ont également pu prendre position lors des auditions effectuées.
La grande nouveauté pour le citoyen suisse est la numérisation des débats sur une plate-forme web, gérée par le Centre d'étude sur la politique de sécurité (CSS) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, sur mandat du DDPS.[2] Nous y trouvons notamment des informations sur les rapports de politique de sécurité précédents, ainsi que les transcriptions des auditions. Le citoyen peut ainsi se faire une idée de l'orientation donnée en ayant accès aux lignes directrices données par chaque acteur concerné de près ou de loin par la politique de sécurité. Il dispose également de la possibilité de publier un commentaire et de participer ainsi aux débats. Pour l'instant, les transcriptions terminées, la plate-forme est au point mort. Mais le CSS l'animera à nouveau lors de la publication et des développements ultérieurs du RAPOLSEC 2010.

Les partis politiques

Dans le contexte évoqué lors de la première partie de cet article, il ressort très clairement que les partis politiques suisses jouent un rôle vital pour la réussite de la révision de notre politique de sécurité. Le contexte politique est quelque peu inhabituel pour notre pays depuis la fin (ou la révision) de la fameuse formule magique. La politique de sécurité ne fait pas exception et il nous appartient de vous présenter la position des partis dans ce domaine. L'arrivée d'un nouveau parti, le PBD, gouvernemental qui plus est, ainsi que le remplacement

Parti bourgeois-démocratique (PBD)

Représentation au CN : 5

Représentation au CE : 1

Représentation au gouvernement : Mme Eveline Widmer-Schlumpf, département fédéral de justice et police

Site internet : http://bdp.info/index.php

Positions face à la politique de sécurité :
Le PBD est de manière générale en accord avec la direction donnée à la politique de sécurité par le Conseil fédéral.
La distance perd son caractère de protection. Il ne s'agit plus de gagner de l'espace mais du pouvoir ou l'accès aux ressources (énergie, uranium, eau).
Grace à l'extension de l'UE et de l'OTAN, un conflit interétatique en Europe est devenu improbable.
Le PBD veut que la collaboration avec l'étranger continue selon l'adage suivant: autant que nécessaire, aussi peu que possible. La neutralité est à vivre dans tous les cas de manière active et solidaire.
Le PBD soutient la modernisation de l'armée et veut également acquérir les moyens idoines.

Parti démocrate-chrétien (PDC)

Représentation au CN : 31

Représentation au CE : 15

Représentation au gouvernement : Mme Doris Leuthard, département fédéral de l'économie

Site internet : http://www.cvp.ch/fr/home/home.html

Positions face à la politique de sécurité :
Les menaces qui pèsent sur notre pays sont des phénomènes grandissant qui trouvent leurs origines en Afrique, en Asie centrale et au Proche-Orient. Elles apparaissent par surprise et sont imbriquées. Elles doivent donc être analysées dans leur ensemble et de manière interdépartementale en intégrant tous les niveaux de l'état.
L'équilibre entre les instruments de la politique de sécurité intérieure et extérieure doit être mieux assuré et encouragé par la mise en réseau.
Les problèmes de sécurité doivent être réglés de plus en plus sur une base de coopération internationale.
Le PDC soutient une armée de milice forte.
Les tâches militaires de promotion de la paix doivent se limiter, comme à l'heure actuelle, à des engagements spécifiques sous les mêmes conditions politiques.
La neutralité gagne à nouveau en signification vue les développements actuels. Dans la guerre contre la terreur, un engagement actif à l'étranger est hors de question.

à venir de Pascal Couchepin, influent également sur les débats relatifs à la politique de sécurité. L'un des candidats déclarés à sa succession, Didier Burkhalter (PLR), est très actif dans le domaine de la politique de sécurité, en sa qualité de membre de la commission de politique de sécurité du Conseil des Etats. Son éventuelle élection pourrait redistribuer les cartes au sein du gouvernement. Nous vous présentons donc dans les pages suivantes, pour chaque parti, une fiche signalétique présentant les grandes lignes issues des auditions menées par le CSS au sujet du RAPOLSEC 2010.

L'un des buts du RAPOLSEC 2010 est de clarifier la situation en matière de politique de sécurité. Nous pouvons le constater, les positions des différents partis sont pour le moins antagonistes. La partie n'est donc pas gagnée et le consensus dans le domaine de la politique de sécurité un objectif pour le moins ambitieux. La rédaction vous proposera ainsi dans les prochains numéros des contributions visant à présenter les différents acteurs face au RAPOLSEC 2010.

J.G.

2. http://www.polsec09.ethz.ch

PLR Les Libéraux-Radicaux FDP Die Liberalen PLR I Liberali

Parti libéral-radical (PLR)

Représentation au CN : 35

Représentation au CE : 12

Représentation au gouvernement : M. Pascal Couchepin, département fédéral de l'intérieur ; M. Hans-Rudolf Merz, département fédéral des finances

Site internet : http://www.prd.ch
Positions face à la politique de sécurité :
Chaque menace s'influence de plus en plus mutuellement. Les domaines de la sécurité intérieure et extérieure se recouvrent. Pour cette raison, il faut comprendre dans une stratégie générale les domaines politiques de la défense, de la sécurité intérieure, de la politique extérieure et de l'économie. Les relations entre les différents domaines sont également à accentuer.
Les contributions au maintien de la paix avec des capacités militaires dans le périmètre de sécurité de la Suisse doivent, selon le point de vue du PLR, être augmentées, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.
Il est pensable que nous poursuivions, dans le domaine de la politique européenne de sécurité, un chemin semblable à celui poursuivi dans d'autres domaines politiques. Seraient notamment importants une collaboration dans le domaine de l'acquisition d'armement et de l'instruction des cours de répétition à l'étranger. Les libéraux-radicaux soutiennent l'obligation pour de telles instructions à l'étranger.
Une politique de sécurité et militaire dirigée par les finances n'est pas crédible. Les libéraux-radicaux soutiennent le fait que la politique de sécurité et l'armée soient axées sur les menaces et les risques et non adaptées selon les possibilités financières. Le PLR plaide pour une armée axée sur les capacités.
Le PLR attend une définition claire de la notion de sûreté sectorielle. Il faut mettre un terme aux discussions sur ce terme.

LES VERTS Parti écologiste suisse

Parti écologiste suisse (PES)

Représentation au CN : 22

Représentation au CE : 2

Représentation au gouvernement : ---

Site internet : http://www.verts.ch/
Positions face à la politique de sécurité :
90 % des conflits aujourd'hui ont lieu dans des régions où se trouvent des gisements de pétrole ou de gaz. Le changement de climat représente une autre raison de propagation des conflits.
La sécurité politique représente pour les Verts surtout un travail de paix civil.
Au sujet des engagements internes de l'armée, les Verts ne voient du sens que dans ceux relatifs à l'aide en cas de catastrophe. Est-ce que des armes, des chars et des avions de combat sont nécessaires pour cela ?
La Suisse doit renoncer aux engagements militaires à l'étranger. Seules les missions de l'ONU représentent une exception.
Une politique active et conséquente de neutralité sera d'un grand secours.

Parti socialiste suisse (PSS)

Représentation au CN : 42

Représentation au CE : 8

Représentation au gouvernement : Mme Micheline Calmy-Rey, département fédéral des Affaires étrangères ; M. Moritz Leuenberger, département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Site internet : http://www.sp-ps.ch
Positions face à la politique de sécurité :
La politique de sécurité ne se laisse moins que jamais définir en termes territoriaux et nationaux.
Une des plus grosses menaces de politique de sécurité est représentée par la mise en réseau insuffisante de l'état suisse. Les débats sur l'entrée de la Suisse dans l'UE doivent être menés de manière plus active et offensive.
Une attaque militaire sur la Suisse peut être, pour les 5 à 15 prochaines années, exclue avec une probabilité tellement haute que les milliards de dépense ne peuvent en aucun cas être justifiés.
Il faut développer de manière significative les engagements de l'armée suisse pour la promotion de la paix. A l'interne, il faut renoncer aux engagements de l'armée de longue durée et supprimer toute forme de service d'ordre.
Il est temps de reléguer la notion de neutralité *ad acta*.

Union démocratique du centre (UDC)

Représentation au CN : 59

Représentation au CE : 6

Représentation au gouvernement : M. Ueli Maurer, département fédéral de la défense de la protection de la population et des sports

Site internet : http://www.svp.ch
Positions face à la politique de sécurité :
La seule et vraie menace qui pèse tout le temps sur le pays s'appelle la surprise.
La première mission de l'armée doit être la défense de la Suisse et la protection de sa population.
Capacité d'agir au lieu de coopération. Une armée, qui doit être en tout temps capable de faire face à une surprise stratégique, doit disposer de la plus grande capacité d'agir possible. Cela signifie également la prise de congé de la coopération, car celle-ci lie.
La promotion de la paix militaire est douteuse du point de vue de la neutralité et devrait être supprimée des missions de l'armée.
Il faut supprimer la fonction de chef de l'armée. Cette fonction d'un chef unique n'est justifiée que lors de l'élection d'un général par le Parlement, en temps de guerre.